

**Recommandé**

Crans-Montana, le 27 avril 2010/FL

**Concerne** : Plan d'aménagement du Zier

Monsieur Le Président,  
Messieurs,

Avant d'organiser le premier concours d'équitation en 2003, les initiateurs de la manifestation, ont effectué un inventaire des sites disponibles sur le plateau de Crans-Montana, à même de recevoir un tel évènement. Des endroits comme l'arrivée de la piste Nationale, le secteur de la Moubra, la place de parc de la télécabine Crans-Cry d'Err, notamment, ont été examinés pour constater que les surfaces disponibles étaient insuffisantes, de sorte que seule la place du Régent pouvait finalement recevoir tout l'équipement nécessaire à l'organisation du concours souhaité, cela sans tenir compte des places de parc pour les véhicules du public.

Les concours successifs organisés ont confirmé les limites envisageables pour une telle manifestation, sachant que toutes les surfaces actuellement disponibles dans le secteur du Régent ne suffisent pas, de sorte que sont également utilisés des espaces de la place de parc de la télécabine Crans-Cry d'Err.

Réduire les espaces disponibles du Vallon du Zier supposerait fatalement, dès lors, de renoncer au Jumping Horse Show de Crans-Montana, ainsi qu'à d'autres manifestations qui participent de manière importante à l'attrait touristique de la station.

Lors de son rapport annuel présenté à l'assemblée générale du 28 avril dernier, de CMT, le Président a souligné la nécessité de conserver la place du Régent, notamment pour les évènements d'importance que sont le Jumping Horse Show et le Caprices Festival.

Ces considérations nous amènent à faire opposition au plan d'aménagement détaillé du Zier, qui concernent également les parcelles N°369 et 416, situées sur le côté Ouest de la route.

Nous sommes persuadés que vous admettez le bien fondé de notre démarche, qui relève de l'intérêt général, et nous vous présentons, Monsieur Le Président, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Jumping Horse Show – Crans-Montana 2010

La secrétaire : F. Lapaire-Nicolini

Le Directeur Technique: M. Darioly

